



Assemblée bourgeoisiale du 17 décembre 2024

L'assemblée bourgeoisiale a été légalement convoquée pour le 17 décembre 2024 avec l'ordre du jour suivant :

1. Message de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 18.06.2024
3. Présentation du budget 2025
4. Approbation du budget 2025
5. Divers

Le Président ouvre la 10^{ème} et dernière assemblée bourgeoisiale de la législature 2021-2024, dévolue au budget 2025, et convoquée à la salle Ste-Anne.

Il souhaite la cordiale bienvenue aux 15 Bourgeois-es présents, et associe les membres du Conseil bourgeoisial et le personnel administratif à ce message de bienvenue. Le Président salue tout particulièrement M. René Jacquier, Président de la municipalité qui nous fait le plaisir de participer à notre assemblée. Il aura, comme à l'accoutumée l'occasion de nous adresser quelques mots dans les divers. Salutations également M. Flavio Piras qui, en qualité de futur vice-Président, a demandé à participer à l'assemblée, dans le but de prendre connaissance de nos activités. Bienvenue à lui tout comme au vice-Président actuel, en la personne de M. Michel Tacchini, Bourgeois de Collonges et futur Président de la municipalité.

Il excuse Mesdames Catherine Mercado et Monique Chambovay ainsi que Messieurs Michel Nendaz, Jacquy Paccolat, Edouard Chambovay et Gérard Tacchini.

Il donne connaissance de l'ordre du jour qui est accepté sans modification.

Le Président rappelle que le Conseil bourgeoisial a la responsabilité de défendre les intérêts de la Bourgeoisie et notamment d'entretenir le patrimoine conséquent accumulé depuis de nombreuses années. Il tient également à cœur au Conseil de contribuer au bien-être de toute la population de Collonges et est de près ou de loin très lié avec différents projets communaux.

Le Président demande si des modifications sont à apporter au procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 18 juin 2024, envoyé avec la convocation à l'assemblée.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité tel qu'établi.

Présentation du budget 2025 de la Bourgeoisie

Le Conseil d'Etat a adopté le 24.02.2021 la modification de l'Ordonnance sur la Gestion Financière des Communes (OGFCo) permettant aux Bourgeoisies valaisannes d'établir leurs états financiers dès le budget 2022 selon les normes comptables MCH2.

Le Président rappelle que les investissements jusqu'à concurrence de CHF 20'000.- passent en fonctionnement alors que les montants de plus de CHF 20'000.- sont considérés comme investissement. Dès qu'un montant se trouve en investissement, il faut appliquer des amortissements selon un tableau défini.

- Le Président présente le budget 2025, en développant uniquement les points importants.
Les chiffres clés sont :
 - Revenus CHF 635'100.-



Assemblée bourgeoisiale du 17 décembre 2024

- | | |
|-----------------------------------|------------------|
| ○ Charges | CHF 530'710.- |
| ▪ Dont amortissements 2025 | CHF 21'420.- |
| ○ Marge d'autofinancement | CHF 104'390.- |
| ○ Bénéfice de fonctionnement | CHF 110'970.- |
| ○ Investissements nets envisagés | CHF 25'000.- |
| ○ Fortune à fin 2025 (estimation) | CHF 10'941'061.- |
- Le Président présente les postes importants du budget de fonctionnement qui ne soulèvent aucun commentaire.
 - Un investissement administratif est prévu pour 2025, il s'agit du rachat du matériel de traite de M. J.-Henri Filliez au chalet de l'Au d'Arbignon. CHF 25'000.- pour le rachat et l'acquisition de nouveau matériel.
 - Aucun investissement financier n'est à l'ordre du jour.
 - Le Président présente le plan quadriennal 2025-2028.

Approbation du budget 2025 de la Bourgeoisie

Les questions suivantes sont soumises à l'approbation de l'assemblée :

1. Acceptez-vous le budget 2025 dans son intégralité tel que présenté ?
Oui : 15
Non : 0
Abstention : 0

Divers

- Organigramme du Conseil
 - Stéphane Jordan présente l'organisation du Conseil bourgeoisial pour la nouvelle législature. L'organigramme reste le même que celui de la période précédente avec les mêmes Conseillers aux mêmes dicastères.
- Immeubles les Revez 4-6
 - Le Président parle des problèmes non réglés, des comptes 2023 qui ne sont à ce jour pas encore bouclés. Il explique que l'entreprise a fusionné avec Domicim et que des réquisitions de poursuite ont été envoyées. Il parle de ce cas, car nous allons probablement recevoir également une poursuite qui figurera au bilan, il ne faudra pas s'étonner. La comptabilité et les comptes ne sont pas terminés et ils nous doivent de l'argent. A savoir que les succursales se ferment les unes après les autres. Il explique également qu'un ancien locataire a été expulsé faute de paiement de ses loyers, mais que nous avons ensuite appris que les loyers avaient été réglés auprès de Duc-Sarrasin, qui ne les a pas reversés chez nous. Cet ancien locataire doit à présent trouver le moyen de récupérer ses loyers.
- Gravière de l'Aboyeu
 - L'exercice 2024 accuse une baisse d'environ 30%. Cette baisse s'explique par le fait que les gros clients comme Implénia ont très peu posé d'enrobés en Valais en 2024. L'entreprise Camandona n'a rien pris à la gravière cette année. A Collonges nous livrons environ 40% du matériel en Valais.



Assemblée bourgeoisiale du 17 décembre 2024

Des mesures ont été prises. La société est, malgré ce manque à gagner, encore saine. L'extraction du Rhône va reprendre avec probablement le double de matériel que lors de la dernière extraction.

- Appartements protégés
 - Le projet continue son chemin, avec des idées concrètes permettant de trouver des solutions, car les parcelles en co-propriété avec la commune pourraient leur être rachetées. Ces parcelles se trouvent dans une zone à forte densité. Le sujet fera office d'une prochaine assemblée ou d'une assemblée extraordinaire.
- Alpage de l'Au d'Arbignon
 - M. Jean-Henri Filliez a donné sa démission anticipée qui a été acceptée par la Bourgeoisie, car nous avons trouvé de nouveaux locataires qui reprennent le contrat actuel de M. Filliez en sous-location. Il s'agit de M. Arnaud Mottiez et de Mme Ophélie Pilloud.
- Réhabilitation du chalet de Plex
 - Un projet est en cours. Le Canton impose la création d'une mini-step pour les deux chalets, ce qui est impensable au vu de la fréquentation annuelle de ces chalets. Le dossier prend des proportions qui nous dépassent. Frédéric dit qu'il n'aimerait pas trop que le Canton mette son nez sur le territoire, ceci afin d'éviter de devoir en arriver à équiper tous les chalets du Mont avec des mini-step à CHF 50'000.-.
- Démission de la secrétaire
 - Stéphane explique que Mme Janick Chesaux a donné sa démission pour rejoindre et soutenir son mari dans son entreprise. Une annonce est parue dans le Nouvelliste et a été mise en ligne sur différents sites. Stéphane participera aux entretiens. Il parle également de la possibilité de créer un poste de chancelière uniquement pour la Bourgeoisie d'ici à 2 ans.
- La parole est donnée aux Bourgeois-es
 - M. Maurice Paccolat demande si quelque chose est fait pour les Bourgeois-es non domiciliés. Stéphane fait part du nombre de Bourgeois-es qui représente 650 personnes, ce qui donne instantanément une réponse. Stéphane explique que les non-domiciliés ne sont pas forcément intéressés par le village. Par contre nous pourrions envisager de penser aux gens qui participent aux corvées par exemple.
 - Mme Monique Paccolat pense qu'il faudrait revoir l'accession à la Bourgeoisie. Stéphane explique que les non-domiciliés pourraient participer aux assemblées, mais pour ce faire, une demande écrite doit être adressée au Conseil en début de législature. Monique demande si cela se fait dans d'autres Communes, il répond qu'il ne lui semble pas. Stéphane propose d'éventuellement publier cet aspect sur le site internet. Le sujet mérite peut-être une amélioration, il n'a pas forcément de réponse juste et il ne s' imagine pas convoquer 650 personnes.
 - Mme Anne-Lyse Paccolat demande, à propos du projet d'appartements, si les bâtiments pourraient être déplacés côté Rhône en dehors du centre du village. Stéphane répond que non, mais qu'il est possible que d'autres projets se mettent en route, projets qui pourraient être à privilégier. Anne-Lyse pense qu'il faudra bien réfléchir aux facilités pour les personnes âgées. Stéphane précise que l'avant-projet continue à avancer, ainsi que la route d'accès.



Bourgeoisie de Collonges
Rue Ste-Anne 5
1903 Collonges

Assemblée bourgeoisiale du 17 décembre 2024

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour tous les travaux annuels d'entretien qu'ils exécutent lors des journées de manœuvre. Il remercie André, Brigitte et Guillaume pour l'entretien de Chalet Neuf. Enfin, il remercie les Bourgeoises et Bourgeois pour leur présence et leur souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Stéphane remercie M. René Jacquier pour son engagement envers la Commune et la Bourgeoisie. Il donne à René un petit présent en guise de remerciements pour ses 4 années de législature.

Le Président remercie chaleureusement tous les participants.

M. René Jacquier honore avec plaisir cette invitation, il évoque la dernière collaboration en date qui concerne la FOMAB et la participation de la Bourgeoisie au Conseil d'administration. Il parle également du fonds alimenté par les recettes liées aux antennes 5G, qui est fort apprécié par ses différentes actions qui nous permettent de faire moins de dépenses comme pour les tables et bancs du jardin de la cure. La carte des dangers a été mise à jour et une partie du couvert est en zone de danger, il espère que des solutions seront trouvées. Pour ce qui est de la convention de la route de l'Au d'Arbignon avec Lavey, il annonce qu'elle sera enfin signée demain. Du point de vue financier, la Bourgeoisie amorti au maximum et la Commune amorti au minimum, c'est comme ça. René remercie les Conseillers pour la collaboration privilégiée et souhaite à tout le monde une bonne continuation et un bel avenir.

Stéphane Jordan demande à René Jacquier de passer les salutations au Conseil municipal et de remercier ses membres pour l'excellente collaboration. Il leur souhaite une bonne continuation dans leurs activités respectives.

Le Président invite les Bourgeois-es à profiter d'un apéro qui leur sera servi ici, à la salle Ste-Anne. Il distribue des pots de miels.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 20h35.

Collonges, le 23 janvier 2025

Pour le Conseil bourgeoisial

Le Président

Stéphane Jordan

La Secrétaire

Janick Chesaux